

## Santé : à l'écoute de ses oreilles



Florence Dorangeon est infirmière des consultations externes à l'hôpital de la tour Blanche.  
© Photo NR

Le centre hospitalier de la tour Blanche participe, ce jeudi, à la 21<sup>e</sup> Journée nationale de l'audition. Rencontre avec Florence Dorangeon, infirmière.

Pourquoi faire un test si on entend bien ? En général, les gens qui viennent nous voir n'entendent pas bien. Ou alors ils ressentent une gêne, ont des acouphènes.

Y a-t-il un âge où ce test est nécessaire ? Non, il n'y a pas d'âge. Il nous arrive d'avoir des jeunes qui sont sortis en boîte de nuit et qui ont une gêne. Il y a aussi les chasseurs, à la suite d'une détonation. On s'aperçoit que c'est souvent l'entourage qui vous dit qu'il serait nécessaire de consulter.

Quels symptômes doivent nous alerter ? Des bourdonnements dans les oreilles, des personnes qui parlent fort dans une conversation...

L'audiogramme est une première étape. S'il n'est pas concluant, c'est forcément l'appareillage ? Quelquefois, c'est simplement un bouchon. Sinon, cela dépend de la baisse auditive et de l'âge de la personne. Il est alors nécessaire de faire un contrôle tous les ans. Mais ce n'est pas parce qu'il y a une baisse qu'il y a appareillage. L'ORL interprétera les résultats. En ce qui me concerne, je recueille tous les éléments. Le médecin les traduira ensuite. Si c'est nécessaire, il invitera le patient à prendre rendez-vous.

Si l'on ne peut venir à cette journée de l'audition, comment peut-on s'y prendre pour faire le diagnostic ? Il y a une consultation d'ORL, tous les lundis après-midi, à l'hôpital. Il suffit de prendre rendez-vous.

Journée nationale de l'audition. Le public est accueilli, jeudi 8 mars, au Centre hospitalier de la tour Blanche sans rendez-vous, de 9 h 30 à 17 h.